

1.1. Environnement de travail

L'agent logistique évolue dans des environnements divers selon la structure de l'organisation qui l'emploie (plateformes de distribution ; service logistique de l'entreprise ; prestataires...) et en fonction des caractéristiques des produits qu'il (elle) manipule (alimentaires, pharmaceutiques, pièces de production...). D'après l'organisation, il (elle) peut être affecté(e) en entrepôt ; au magasin ou directement dans l'entreprise en faisant toujours preuve de polyvalence (réception et/ou expédition de marchandises ; préparations de commande ; approvisionnement de lignes...).

Il (elle) est amené(e) à utiliser des équipements et appareils de manutention mis à sa disposition (engin, transpalette, chariot, transstockeur, filoguidage, AGV...). Dans ce cadre, un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peut (peuvent) être requis.

1.2. Interactions dans l'environnement de travail

L'agent logistique est généralement placé sous la responsabilité d'un (une) technicien(ne) ou d'un (une) supérieur(e), qui lui demandera de travailler dans le respect des règles de sécurité, des procédures et instructions établies.

Son environnement de travail déterminera les interfaces de communication (informatiques, orales, écrites), la nature des relations internes (services administratifs, comptabilité...) et externes (transporteurs, fournisseurs...).

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
La réception ou l'expédition de produits L'agent logistique assure la réception ou expédition physique des produits et veille à leur conformité en termes de référence, quantité, qualité. L'agent logistique utilise les moyens de manutention, supports, contenants et documents de référence, pour recevoir /livrer les produits et les contrôler. Il (elle) enregistre les opérations de mouvements de produits dans un outil de gestion informatisée des stocks.	1. Assurer la réception / expédition physique de produits Les produits sont réceptionnés ou expédiés conformément aux procédures en vigueur, documents de référence et délais. Le réception et l'expédition des produits sont réalisées à partir : - des informations de transport, de livraison ou d'expédition mises à disposition - des produits conditionnés - des moyens de manutentions fournis - des consignes de sécurité et avec les équipements de protection individuelle - des moyens et les équipements de Protection Individuelle (EPI) mis à disposition	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPI sont évaluées par une commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel de certification. Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : évaluation en situation de travail, réelle ou simulée, complétée si besoin par des évaluations sous forme de tests ou	<p>En matière de méthodes utilisées : L'adéquation entre les informations attendues et les informations données sur les documents de réception/expédition est vérifiée (adresse, date/heure, conformité des documents...).</p> <p>Les procédures de chargement ou déchargement sont conformes aux procédures établies. Les produits sont déposés et/ou regroupés selon les spécificités d'acheminement vers la zone dédiée (zone tampon, quai, espace de conditionnement ou d'emballage...).</p> <p>En matière de moyens utilisés : Les moyens de manutention (chariot, transpalette, engin...) sont utilisés sans détérioration des produits.</p> <p>Les documents de référence (bon de livraison, facture, kanban...) sont utilisés et annotés si nécessaire selon les instructions (lettre de voiture, bon de livraison, de réception ou de commande...).</p> <p>En matière de liens professionnels / relationnels : Le transporteur ou prestataire peut être sollicité directement.</p>

		<p>épreuves, écrits ou oraux</p>	<p>Les anomalies détectées (protocole de sécurité, erreur d'adresse ou de délais...) sont transmises au responsable ou service concerné.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p> <p>Les règles de manutention, gestes et postures sont respectées.</p> <p>Les engins ou moyens de conduite utilisés pour charger ou décharger les produits font l'objet d'une autorisation ou d'une habilitation.</p> <p>La remontée d'informations est assurée selon un mode de communication adapté (vocabulaire adapté au métier et à l'entreprise).</p> <p>Les règles « Qualité Hygiène Sécurité Environnement » et « 5S » appropriées à la zone de travail et aux produits manipulés sont connues et appliquées.</p> <p><u>En matière de résultats :</u></p> <p>Les opérations de réception ou d'expédition de produits sont conformes en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - procédures en vigueur (chargement/déchargement). - documents de référence (bon de commande, de livraison, de transport...). - délais (respect du planning et du temps imparti).
--	--	----------------------------------	---

	<p>2. Contrôler la conformité des produits à livrer/à expédier</p> <p>La conformité des produits en termes de références, quantité et qualité est assurée.</p> <p>Les produits sont contrôlés à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des informations validées et avec des produits conditionnés - des instructions de contrôle établies et procédures réglementaires de réserve/refus ou surplus/manquant - des moyens et les équipements de Protection Individuelle (EPI) mis à disposition 	<p>Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPI sont évaluées par une commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel de certification.</p> <p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : évaluation en situation de travail, réelle ou simulée, complétée si besoin par des évaluations sous forme de tests ou épreuves, écrits ou oraux</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> L'adéquation entre les produits annoncés et les produits physiquement livrés/à expédier est méthodiquement vérifiée (nombre, références, dégradation...).</p> <p>Le traitement est conforme aux procédures établies (acceptation, réserve, refus, transmission pour décision...).</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les supports et contenants utilisés (cartons, palettes, rouleaux, containers...) sont conformes.</p> <p>Les documents de référence (bon de livraison, facture, kanban, lettre de voiture, bon de livraison, de réception ou de commande...) sont utilisés et annotés si nécessaire selon les instructions.</p> <p>Le cas échéant, des outils de mesure (température, balance...) peuvent être utilisés.</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Le conducteur ou prestataire peut être sollicité directement. Les anomalies de quantité (surplus/manquant), de références, de conditionnement (détérioration...) sont traitées conformément aux procédures établies : alerte ou transmission pour décision auprès du responsable ou service concerné.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées. Les règles de manutention, gestes et postures sont respectées. La remontée d'informations auprès du responsable hiérarchique est assurée selon un mode de communication adapté (vocabulaire adapté au métier et à l'entreprise).</p> <p><u>En matière de résultats :</u> Les produits sont conformes en termes de références, quantité, qualité / aspect.</p>
--	---	---	---

			Un avis d'acceptation, de réserve ou de refus est formulé à l'issue du contrôle.
	<p>3. Effectuer les entrées/sorties d'informations internes ou externes</p> <p>L'agent logistique enregistre l'ensemble des opérations de mouvement de produits dans l'outil de gestion informatisée des stocks.</p> <p>L'enregistrement des opérations est effectué à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des produits validés conformes ou non-conformes - des documents et/ou outils de gestion informatisée des stocks - des procédures réglementaires en vigueur 	<p>Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPI sont évaluées par une commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel de certification.</p> <p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : évaluation en situation de travail, réelle ou simulée, complétée si besoin par des évaluations sous forme de tests ou épreuves, écrits ou oraux</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Les informations de mouvement sont enregistrées selon les instructions et procédures (en relation avec les documents, les quantités, zones de stockage...).</p> <p>Les procédures de réserves ou réclamations clients / fournisseurs sont connues.</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les outils de gestion informatisée des stocks (scanner, tablette, ordinateur avec logiciel...) liés aux mouvements à effectuer (livraison/expédition) sont utilisés conformément aux procédures.</p> <p>Le cas échéant, les informations spécifiques liées aux produits sont tracées conformément aux procédures (relevés de température, prélèvements d'échantillon...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Le fournisseur ou client peut être sollicité.</p> <p>Le traitement de l'information est conforme aux procédures établies.</p> <p>Les acteurs concernés par l'information sont identifiés (collègues, responsable, service qualité, maintenance...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p> <p><u>En matière de résultats</u></p>

			<p>Les mouvements de produits sont enregistrés dans l'outil de gestion informatisée des stocks (ERP ou WMS).</p> <p>La procédure de traitement des réserves ou réclamations est appliquée</p>
<p>La préparation, le groupage ou dégroupage de produits</p> <p>L'agent logistique prélève les produits et les conditionne avant de les acheminer vers les zones dédiées conformément aux instructions.</p> <p>L'agent logistique s'appuie sur les instructions de préparation à disposition, ainsi que les règles de groupage (équilibre et agencement selon le poids, forme, références ou nature des produits). Il (elle) utilise le matériel de manutention ou de conditionnement et les documents de référence.</p>	<p>4. Prélever des produits à partir des informations reçues</p> <p>L'agent logistique prélève les produits suivant l'instruction donnée, au bon emplacement, selon les bonnes références, en quantité, sans détérioration, avec le moyen adapté à l'opération et dans le respect des délais impartis.</p> <p>Le prélèvement des produits est réalisé à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un plan de circulation et/ou plan de stockage du site - d'un élément de préparation (manuel ou numérique) et d'un moyen de manutention - des règles et instructions de l'entreprise - des équipements de protection Individuelle (EPI) mis à disposition 	<p>Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPI sont évaluées par une commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel de certification.</p> <p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : évaluation en situation de travail, réelle ou simulée, complétée si besoin par des évaluations sous forme de tests ou épreuves, écrits ou oraux</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>Les informations de préparation sont interprétées (emplacements, références, quantités...).</p> <p>Les produits sont prélevés méthodiquement (linéaire, alternance, FIFO, LIFO, FEFO, PCAO...).</p> <p>Les déplacements (trajet, itinéraire, pas de travail...) sont autorisés et optimisés.</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les moyens contenant les instructions de préparation (listing, terminal numérique, voyant lumineux, guidage vocal...) sont utilisés.</p> <p>Le matériel de manutention mis à disposition (chariot de picking, transpalette, engin, convoyeur...) est utilisé.</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Toute anomalie, écart, dérive ou danger détecté fait l'objet d'une alerte.</p> <p>Les acteurs concernés par l'information sont identifiés (collègues, responsable, service qualité, maintenance...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p>

			<p>Les règles de manutention, gestes et postures sont respectées.</p> <p>Les engins ou moyens de conduite utilisés pour prélever les produits font l'objet d'une autorisation ou d'une habilitation.</p> <p>En matière de résultats :</p> <p>Les produits sont prélevés suivant l'instruction donnée, au bon emplacement, selon les bonnes références, en quantité, sans détérioration, avec le moyen adapté à l'opération et dans le respect des délais impartis.</p>
<p>5. Manipuler des produits conditionnés</p> <p>L'agent logistique conditionne les produits prélevés puis les dépose vers la zone dédiée conformément aux instructions.</p> <p>Les opérations de groupage / dégroupage et conditionnement de produits sont réalisées à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des supports ou contenants (palettes, cartons, caisses, rouleaux, flacons...) et fournitures (pictogramme, emballage/calage, film...) mis à disposition - d'au moins un moyen de manutention et/ou de conditionnement - des instructions et procédures de contrôle établies 	<p>Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPI sont évaluées par une commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel de certification.</p> <p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : évaluation en situation de travail, réelle ou simulée, complétée si besoin par des évaluations</p>	<p>En matière de méthodes utilisées :</p> <p>Les règles de groupage sont connues et respectées (équilibrage et agencement selon le poids, forme, références ou nature des produits).</p> <p>Les produits sont conditionnés conformément à la demande du client (contenant, protection, emballage, calage, repérage, étiquette, répartition, séquençement,...).</p> <p>Le conditionnement final est vérifié (verrouillage, fermeture, filmage...) avant manipulation et transfert dans la zone dédiée.</p> <p>En matière de moyens utilisés :</p> <p>Les moyens de manutention ou de conditionnement mis à disposition (chariot de picking, transpalette, engin...) sont utilisés.</p> <p>Les documents de référence (étiquetage, traçabilité, repérage, documents de dédouanement...) sont joints au conditionnement.</p> <p>En matière de liens professionnels / relationnels :</p> <p>Toute anomalie détectée de quantité, de références, d'aspect ou de conditionnement donne lieu à une alerte auprès du responsable ou service concerné.</p>	

	<p>- des équipements de protection individuelle (EPI) mis à disposition</p>	<p>sous forme de tests ou épreuves, écrits ou oraux</p>	<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées. Les règles de manutention, gestes et postures sont respectées. Les engins ou moyens de conduite utilisés pour manipuler les conditionnements font l'objet d'une autorisation ou d'une habilitation. Les règles « Qualité Hygiène Sécurité Environnement » et « 5S » appropriées à la zone de travail et aux produits manipulés sont connues et appliquées.</p> <p><u>En matière de résultats :</u> Les produits prélevés sont groupés ou dégroupés et conditionnés conformément aux attentes de l'entreprise ou du client. Les produits conditionnés sont déposés vers la zone dédiée conformément aux instructions, dans le respect des précautions de manipulation ou de manutention. Les documents d'accompagnement correspondent aux instructions et procédures.</p>
<p>Le transfert de produits</p> <p>L'agent logistique s'assure de disposer de l'ensemble des éléments nécessaires à la mise en stock, puis déplace les produits conformément aux instructions.</p> <p>L'agent logistique s'appuie sur les indicateurs d'activité</p>	<p>6. Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité</p> <p>L'agent logistique assure la conformité de tous les moyens (équipements supplémentaires, matériels, fournitures...), paramètres de fonctionnement, dispositifs de sécurité, nécessaires à l'activité.</p>	<p>Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPI sont évaluées par une commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Les indicateurs d'activité (objectifs, indicateurs Sécurité – Qualité – Production...) sont pris en compte au démarrage (briefing, tableau de communication...).</p> <p>Les activités planifiées ou postes d'affectation sont connus.</p> <p>Les vérifications des moyens, matériels et fournitures sont effectuées selon les instructions établies (fréquences, aspects quantitatifs, qualitatifs ...).</p> <p>Le planning/emploi du temps est respecté.</p>

<p>(objectifs, indicateurs Sécurité – Qualité – Production...) et respecte les règles, instructions ou consignes de la zone logistique</p> <p>Après vérification des moyens, matériels et fournitures (fréquences, aspects quantitatifs, qualitatifs ...), il (elle) les met en œuvre.</p>	<p>L'agent logistique vérifie les éléments à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un poste de travail dédié à une activité logistique (réception, mise en stock, préparation, approvisionnements, expédition...) - d'instructions précises (documents de travail, procédures, modes opératoires...) - des moyens mis à disposition 	<p>dans le référentiel de certification.</p> <p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : évaluation en situation de travail, réelle ou simulée, complétée si besoin par des évaluations sous forme de tests ou épreuves, écrits ou oraux</p>	<p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les moyens nécessaires aux activités sont identifiés et leur présence est vérifiée (équipements supplémentaires, matériels, fournitures...).</p> <p>La conformité de la zone est vérifiée visuellement (état de propreté, état des supports de stockage...).</p> <p>En cas d'utilisation d'un moyen de conduite, les organes constitutifs de l'engin sont contrôlés (droit de retrait). Le cas échéant, un élément de traçabilité est renseigné (check-list, OK démarrage, carnet de bord...).</p> <hr/> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Les instructions données par le responsable sont appliquées. Tout écart ou dérive constaté sur les moyens nécessaires à l'activité est détecté et suivi d'une alerte selon les consignes de l'entreprise.</p> <hr/> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p> <p>La remontée d'informations est assurée selon un mode de communication adapté (vocabulaire adapté au métier et à l'entreprise).</p> <hr/> <p><u>En matière de résultats</u></p> <p>L'ensemble des indicateurs et éléments nécessaires à l'activité sont pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paramètres de fonctionnement (objectifs, contre-mesures transitoires,...) • Points, dispositifs ou rappels de sécurité • Outillages, matériels, moyens de manutention...
--	--	---	---

	<p>7. Déplacer les produits conformément aux instructions</p> <p>L'agent logistique déplace les produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur un poste de travail dédié à une activité (réception, préparation, mise en stock, expédition...). - Avec un moyen de transport de charges. - A partir d'instructions précises (documents de travail, procédures, modes opératoire...). - Limité au champ de responsabilité. - Les moyens et les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont mis à disposition. 	<p>Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPI sont évaluées par une commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel de certification.</p> <p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : évaluation en situation de travail, réelle ou simulée, complétée si besoin par des évaluations sous forme de tests ou épreuves, écrits ou oraux</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Les itinéraires et trajets empruntés sont appropriés et autorisés. Les règles, instructions ou consignes de la zone logistique sont respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des produits manipulés (protection, hygiène, température, hygrométrie...). • Sécurité des produits (poids, équilibrage des charges, respect des pictogrammes de manutention, empilage...) et des personnes (individuelle et collective). • Environnement (déchets, pollution, produit inflammable...). <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les moyens de manutention mis à disposition (chariot, transpalette, engin...) sont utilisés.</p> <p>Les organes constitutifs de ce moyen sont contrôlés (droit de retrait). Le cas échéant, un élément de traçabilité est renseigné (check-list, OK démarrage, carnet de bord...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Les déplacements, manipulations et opérations effectués tiennent compte des opérateurs présents dans la zone de co-activité.</p> <p>Toute anomalie, écart, dérive ou danger détecté fait l'objet d'une alerte. Les acteurs concernés par l'information sont identifiés (collègues, responsable, service qualité, maintenance...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p>
--	--	---	--

			<p>Les engins ou moyens de conduite utilisés pour transférer les produits font l'objet d'une autorisation ou d'une habilitation.</p> <p>Les règles « Qualité Hygiène Sécurité Environnement » et « 5S » appropriées à la zone de travail et aux produits manipulés sont connues et appliquées.</p> <p><u>En matière de résultats</u> Les produits sont déplacés à l'aide un moyen de transport de charges, dans le respect des instructions définies dans la zone de travail.</p>
--	--	--	--

<p>La tenue des stocks</p> <p>L'agent logistique réalise la mise en stock des produits contrôlés conformes suivant les instructions données. Enfin, il (elle) réalise l'inventaire des produits stockés.</p> <p>L'agent logistique assure le stockage des produits dans le respect des conditions de stockage définies et des règles, instructions ou consignes de la zone logistique.</p> <p>Il (elle) utilise les moyens de manutention et les outils de gestion informatisée des stocks mis à disposition.</p>	<p>8. Assurer la mise en stock</p> <p>L'agent logistique affecte les produits contrôlés conformes dans l'emplacement prévu suivant les conditions de stockage données.</p> <p>La mise en stock est effectuée à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des produits validés conformes - des documents et/ou outils de gestion informatisée des stocks - des procédures réglementaires en vigueur - des moyens et les équipements de protection individuelle (EPI) mis à disposition 	<p>Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPI sont évaluées par une commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel de certification.</p> <p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : évaluation en situation de travail, réelle ou simulée, complétée si besoin par des évaluations sous forme de tests ou épreuves, écrits ou oraux</p>	<p>En matière de méthodes utilisées :</p> <p>Les conditions de stockage définies sont respectées (stockage en hauteur, emplacements affectés ou banalisés, LIFO, FIFO, FEFO...).</p> <p>Les emplacements de stockage mobilisés sont conformes aux pratiques de l'entreprise et contraintes du produit (température, poids, taille...).</p> <p>Les itinéraires et trajets empruntés sont appropriés et autorisés.</p> <p>Les règles, instructions ou consignes de la zone logistique sont respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des produits manipulés (protection, hygiène, température, hygrométrie...). • Sécurité des produits (poids, équilibrage des charges, respect des pictogrammes de manutention, empilage...) et des personnes (individuelle et collective). • Environnement (déchets, pollution, produit inflammable...).
--	---	---	---

			<p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les moyens de manutention mis à disposition (chariot, transpalette, engin...) sont utilisés. Les moyens contenant les instructions de stockage (terminal numérique, voyant lumineux, guidage vocal, ordinateur...) sont utilisés.</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Toute anomalie, écart, dérive ou danger détecté fait l'objet d'une alerte. Les acteurs concernés par l'information sont identifiés (collègues, responsable, service qualité, maintenance...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées. Les règles de manutention, gestes et postures sont respectées. Les engins ou moyens de conduite utilisés pour transférer les produits font l'objet d'une autorisation ou d'une habilitation. Les règles « Qualité Hygiène Sécurité Environnement » et « 5S » appropriées à la zone de travail et aux produits manipulés sont connues et appliquées.</p> <p><u>En matière de résultats</u> Les produits contrôlés conformes sont affectés à l'emplacement prévu et respectent les conditions de stockage.</p>
	<p>9. Effectuer un inventaire</p> <p>L'agent logistique s'assure de la conformité des informations de stockage annoncées par rapport au stock réel d'une zone définie.</p>	<p>Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPI sont évaluées par une commission d'évaluation à l'aide</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Le comptage des produits correspond à la demande (périodicité, fréquence, zone...) et à la réalité (référence, quantité, emplacement/adressage...).</p> <p>La conformité du stockage des produits est contrôlée (détérioration du conditionnement, condition de sécurité, DLC, risque de pollution...).</p>

	<p>L'inventaire est réalisé à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une procédure ou d'un programme d'exécution de l'inventaire (date, horaires, périodicité) et d'un le plan de circulation et/ou plan de stockage du site - des moyens de traçabilité utilisés dans l'entreprise pour le relevé des quantités - des équipements de protection individuelle (EPI) mis à disposition 	<p>des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel de certification.</p> <p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : évaluation en situation de travail, réelle ou simulée, complétée si besoin par des évaluations sous forme de tests ou épreuves, écrits ou oraux</p>	<p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Le relevé de quantité est tracé selon les instructions (formulaire, fiche de renseignements, saisie d'inventaire, terminal numérique...).</p> <p>En cas de stockage en hauteur, un moyen de levage ou un drone peut être utilisé.</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Toute anomalie, écart, dérive ou danger détecté fait l'objet d'une alerte.</p> <p>Les acteurs concernés par l'information sont identifiés (collègues, responsable, service qualité, maintenance...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées. Les règles de manutention, gestes et postures sont respectées. Les engins ou moyens de levage utilisés font l'objet d'une autorisation ou d'une habilitation.</p> <p><u>En matière de résultats</u> La conformité des informations de stockage annoncées est confrontée au stock réel d'une zone définie. Tout écart ou anomalie est signalé.</p>
	<p>10. Mettre à jour les informations de mouvements des stocks</p> <p>L'agent logistique enregistre les opérations de mouvement des stocks et vérifie la concordance entre les stocks enregistrés et le stock réel.</p>	<p>Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPI sont évaluées par une commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Les informations de mouvement sont enregistrées selon les instructions et procédures (en relation avec les documents, relevés d'inventaire, bordereaux, fiches, kanban...).</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les outils de gestion informatisée des stocks (scanner, tablette, ordinateur avec logiciel ERP ou WMS...) liés aux mouvements (de quantité ou de références) à effectuer sont utilisés conformément aux procédures.</p>

	<p>La mise à jour des informations des stocks est réalisée à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des produits stockés validés conformes ou non-conformes - des documents et/ou outil de gestion informatisée des stocks - des procédures réglementaires en vigueur 	<p>d'évaluation définies dans le référentiel de certification.</p> <p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : évaluation en situation de travail, réelle ou simulée, complétée si besoin par des évaluations sous forme de tests ou épreuves, écrits ou oraux</p>	<p>Le cas échéant, les informations spécifiques liées aux produits sont tracées conformément aux procédures (relevés de température, prélèvements d'échantillon...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Le traitement de l'information est conforme aux procédures établies.</p> <p>Les acteurs concernés par l'information sont identifiés (collègues, responsable, service qualité, maintenance...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p> <p><u>En matière de résultats</u> La concordance entre la gestion informatisée des stocks et le stock réel d'une zone est assurée.</p>
--	---	---	---